



Communiqué de presse

Le 19 mars 2018

Le patient-partenaire des maladies chroniques et en santé mentale : Inauguration de l'université des patients Auvergne Rhône-Alpes

Mardi 3 avril - Salle Joseph Arthaud - Centre Hospitalier Le Vinatier
95 Bd Pinel - 69500 Bron (Tram T2, arrêt Essart-Iris)

Avec un siège social situé au sein du Centre Hospitalier Le Vinatier (Bron), l'Université des Patients Auvergne Rhône-Alpes (UDPARA) est la première en France à s'adresser aux personnes souffrant de troubles psychiques. Portée par 6 structures, cette association de loi 1901 organise, à l'occasion de sa constitution, son inauguration le mardi 3 avril prochain.

Plus de 20 millions de français souffrent d'une maladie chronique (cancer, affections respiratoires, diabète...). Un chiffre en constante augmentation, en corrélation avec la forte progression des affections psychiatrique de longue durée. L'Organisation Mondiale de la Santé estime qu'un adulte sur quatre en Europe souffre ou souffrira d'un trouble mental au cours de sa vie. Les affections psychiatriques constituent la première cause d'entrée en invalidité en France ; elles sont fréquentes, chroniques et souvent invalidantes.

Valoriser l'expérience et l'expertise des patients

Face à cet essor et pour accompagner le patient tout au long de son parcours de soins, de nouvelles synergies soignants-soignés ont été déployées. Inscrite dans la loi de juillet 2009, l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) reconnaît ainsi le patient en tant qu'acteur du soin avec pour ambition première l'amélioration de sa qualité de vie. Un patient acteur pour lui-même mais pas encore pour les autres. La valorisation de l'expérience et de l'expertise des malades au sein du champ sanitaire franchi alors, en 2010, une nouvelle étape avec la constitution de la première université des patients à Paris. Elle sera rejointe par l'UDP de Marseille en 2012 et celle de Grenoble en 2014.

Ces initiatives innovantes ont pour objectif de consolider et approfondir les compétences du malade pour en faire bénéficier le plus grand nombre, notamment les personnes confrontées aux mêmes affections. Validées par un diplôme, ces nouvelles compétences peuvent également être mises à profit dans un parcours professionnel. Le patient devient alors patient-partenaire.

La première UDP en santé mentale

L'Université des Patients Auvergne Rhône-Alpes s'inscrit pleinement dans ce dispositif, reconnaissant aux patients une compétence dans le domaine de la santé. En s'adressant prioritairement aux personnes atteintes de troubles psychiques chroniques, jusqu'alors peu associées à ces dispositifs, l'UDPARA reconnaît le malade en tant que véritable acteur du soin. Pour accompagner le patient ainsi que ses proches dans cette démarche, l'UDPARA propose un panel d'actions complémentaires. Formations diplômantes, accompagnement à l'insertion ou la réinsertion professionnelle, promotion et valorisation de la recherche ou encore lutte contre la stigmatisation ; autant d'outils pour devenir patient et aidant et faire bénéficier la collectivité de son savoir expérientiel.

Constituée en loi d'association 1901, l'UDPARA bénéficiera, outre son siège au CH Le Vinatier, de locaux à Clermont-Ferrand, Grenoble et Saint-Etienne. Un Conseil Scientifique et un Conseil Pédagogique assureront les missions d'enseignement et de recherche sur l'ensemble de la région. Un site Internet dédié permettra, quant à lui, de diffuser connaissances et ressources et de valoriser l'ensemble des actions portées par les membres et partenaires.



Université des Patients Auvergne Rhône-Alpes

Programme de l'inauguration de l'Université des Patients Auvergne Rhône-Alpes

Lieu : Salle de réception – 2^{ème} étage – Bâtiment 309 – CH Le Vinatier

- **12h30** Accueil des participants à l'issue de l'assemblée générale
- **12h30-13h00** Présentation de l'UDPARA (discours)
- **13h00-13h15** Signature de la convention
- **13h15-15h00** Buffet et point presse

Membres fondateurs de l'UDPARA

- Association Francophone de Remédiation Cognitive
 - <http://www.remediation-cognitive.org>
- Centre Hospitalier Le Vinatier
 - <http://www.ch-le-vinatier.fr>
- Centre Ressources Métiers et Compétences en Psychiatrie
 - <http://crmc-psy.fr>
- Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques
 - <http://www.cnafal.org>
- Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie
 - <https://www.fnapsy.org>
- Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques
 - <http://www.unafam.org>

Contact UDPARA

Bernard DENIS

udpara@udpara.org – 06.71.75.51.58

Contact Presse

Anne-France Argans, Responsable Communication du CH Le Vinatier

anne-france.argans@ch-le-vinatier.fr – 04.81.92.56.15